

TRAVAUX RUE LA FAYETTE

La Ville de Paris se transforme pour un partage plus équilibré de l'espace public et pour une meilleure qualité de l'air et de l'environnement. La Ville de Paris réalise les travaux de création de piste cyclable, dans la continuité de la pérennisation de la piste provisoire actuellement en place sur la rue La Fayette. Cette piste facilitera et sécurisera les déplacements à vélo.

Quoi ?

- ⚠ Création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur chaussée, côté impair.
- ⚠ Création d'un séparateur et de refuges piétons, création de feux de signalisation pour améliorer la sécurité des piétons, création de places de livraison et création de plus de 300 places vélo (entre Chaussée d'Antin et Place de Valenciennes).
- ⚠ Suppression de la piste cyclable descendante sur trottoir au profit d'un élargissement de trottoir.



Photomontage du projet d'aménagement

Où ?

Entre le n°77 de la rue La Fayette (9^e arr.) et la Place de Valenciennes (10^e arr.).

Quand ?

À partir du 4 juillet jusqu'en décembre 2022.

Les impacts :

SUR LE TRONÇON AU NIVEAU DU SQUARE MONTHOLON : Création d'un séparateur, ilots piétons avec des nouveaux feux tricolores pour la gestion des circulations motorisées / vélos / piétonnes, création places motos et vélos.

Du 25 juillet au 19 août 2022 :

- ⚠ Maintien d'un passage piéton sur les deux par alternance entre le square Montholon et le côté pair
- ⚠ Maintien du sens unique pour la circulation générale et les bus vers la Place de Valenciennes sur une seule file de circulation
- ⚠ Déviation de la ligne de bus 32 en direction de la gare Saint-Lazare
- ⚠ Suppression temporaire de la circulation motorisée entre les rues Papillon et Montholon : tourne-à-droite obligatoire dans la rue La Fayette. Les poids lourds sont amenés à emprunter un autre itinéraire.
- ⚠ La déviation cyclable depuis la rue Montholon Sud se fait par la rue Pierre Sépard. L'itinéraire cyclable conseillé en direction de la gare St-Lazare se fait par la rue Maubeuge depuis le Boulevard Magenta.

Travaux de nuit :

- ⚠ Installation des emprises la nuit du mardi 26 juillet
- ⚠ Dépose des emprises la nuit du jeudi 18 août : réalisation des travaux de signalisation verticale et horizontale

SUR LE TRONÇON DU N°75 AU 79 RUE LA FAYETTE : Création d'un séparateur, ilots piétons avec des nouveaux feux tricolores pour la gestion des circulations motorisées / vélos / piétonnes.

Du 25 juillet à l'automne (fin des travaux de Fraîcheur de Paris au n°77 nécessaire avant les travaux de la piste)

- ⚠ Travaux sur trottoir (suppression piste cyclable descendante) et chaussée (création ilot piéton)
- ⚠ Maintien du sens unique pour la circulation générale et les bus vers la Place de Valenciennes sur une seule file de circulation
- ⚠ Neutralisation de la place de livraison au n°78

Travaux de nuit :

- ⚠ Installation des emprises la nuit du mardi 26 juillet
- ⚠ Dépose des emprises à l'automne

SUR LE TRONÇON APRÈS LE SQUARE MONTHOLON, DU N°81 À LA RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE :

Du 27 juillet à décembre 2022

- ⚠ Travaux sur trottoir (suppression piste cyclable descendante) et chaussée (création ilots piéton)
- ⚠ Maintien du sens unique pour la circulation générale et les bus
- ⚠ Maintien de l'arrêt de bus au n° 88 arrêt Square Montholon (lignes 26, 43 et 45)
- ⚠ Neutralisation des places de livraison par alternance (n° 84, 92) > création d'encoches pour les livraisons côté impair

Travaux de nuit :

- ⚠ Installation des emprises les nuits du 26 et 27 juillet
- ⚠ Dépose des emprises à prévoir de nuit : réalisation des travaux de signalisation verticale et horizontale

SUR LE TRONÇON DU MÉTRO POISSONNIÈRE À LA PLACE VALENCIENNES :

Du 27 juillet à décembre 2022

- ⚠ Travaux sur trottoir (suppression piste cyclable descendante) et chaussée (création ilots piéton)
- ⚠ Maintien de l'arrêt de bus au n° 128 arrêt Place Franz Liszt (lignes 26, 43 et 45)
- ⚠ Un double-sens cyclable est mis en place
- ⚠ Maintien du sens unique pour la circulation générale et les bus
- ⚠ Neutralisation des places de livraison par alternance (n°96, 100, 102, 124 et 132) > création d'encoches pour les livraisons côté impair

Travaux de nuit :

- ⚠ Installation des emprises les nuits du 27 et 28 juillet
- ⚠ Dépose des emprises à prévoir de nuit : réalisation des travaux de signalisation verticale et horizontale

INFORMATION TRAVAUX EN COURS :

Phase 1 : du n°1 au n°43 de la rue de La Fayette (métro Le Peletier).
Le retrait des emprises est prévu en août (3 nuits).

CONTACTS

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENT
MISSION VÉLO

MAITRE D'OEUVRE

SETEC / ATELIER NOUS / SOLCY

ENTREPRISES

EUROVIA / SIGNATURE / COGELUM / CITEOS / CIELIS

CE PROJET A ÉTÉ FINANCÉ AVEC L'AIDE DE :



**Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975***

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER